



Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.9

Numéro de la demande : 2022-1545
Demande : Ajout ou modifications à l'étiquette d'un produit – Niveau de contrôle
Produit : Fongicide Delaro Complete
Numéro d'homologation : 34095
Principes actifs (p.a.) : Prothioconazole, trifloxystrobine, fluopyrame
Numéro de document de l'ARLA : 3373882

Contexte

Le fongicide Delaro Complete est un fongicide à large spectre contenant 176,2 g/L de prothioconazole, 154 g/L de trifloxystrobine et 128,3 g/L de fluopyrame. Le fongicide Delaro Complete est homologué aux fins d'utilisation sur les céréales, le maïs et le soja afin de supprimer ou de réprimer certaines maladies foliaires lorsqu'il est appliqué à une dose variant de 214,6 à 268,8 g p.a./ha. Pour obtenir des détails sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

La présente demande vise la modification d'une allégation de suppression de la tache goudronneuse sur le maïs lorsque le fongicide Delaro Complete est appliqué à une dose de 0,586 L de produit/ha (268 g p.a./ha) jusqu'à deux fois par année avec un intervalle de 7 à 14 jours entre les applications au moyen d'équipement d'application terrestre ou aérienne.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques n'est requise, car la composition chimique du produit demeure inchangée. Aucune évaluation sanitaire ni environnementale n'était exigée puisque le profil d'emploi, y compris les cultures hôtes, les doses et les délais d'application demeurent inchangés.

Estimation de la valeur

Des essais en champ et une justification ont été examinés à l'appui d'une allégation de suppression de la tache goudronneuse sur le maïs pour le fongicide Delaro Complete. Lorsque le fongicide Delaro Complete était appliqué entre le stade avancé de croissance végétative et le stade précoce de reproduction, les données ont démontré que la gravité de la tache goudronneuse était réduite sur le maïs et que le rendement du maïs était plus important par

rapport aux témoins non traités. Le rendement du fongicide Delaro Complete était comparable à celui des produits commerciaux de référence, dans les essais en champ. La tache goudronneuse est une nouvelle maladie du maïs qui s'est récemment répandue au Canada. Cette maladie peut entraîner des pertes de rendement importantes du maïs.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la demande en question et a déterminé que les renseignements présentés sont adéquats pour étayer une modification de l'allégation relative au fongicide Delaro Complete pour la suppression de la tache goudronneuse sur le maïs lorsqu'il est appliqué selon le mode d'emploi proposé.

Références

- 3084940 2020, Compilation of Field Trial Reports: Value Assessment of USF0411 Foliar Fungicide for Control of Foliar Diseases of Corn, Soybeans, and Small-grain Cereals, DACO: 10.2.3.3, 10.2.3.3(D), 10.3.2(B)
- 3095337 2020, Value Assessment of USF0411 Foliar Fungicide for Control of Foliar Diseases of Corn, Soybeans, and Small-grain Cereals, DACO: 10.1, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.2.3.3, 10.2.3.3(D), 10.2.4, 10.3.1, 10.3.2, 10.3.2(B), 10.4, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3
- 3342493 2022, Value Assessment of USF0411 Foliar Fungicide for Control of Tar Spot of Corn, DACO: 10.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.3, 10.5.1
- 3342494 2022, Compilation of Trial Reports: Value Assessment of USF0411 Foliar Fungicide for Control of Tar Spot of Corn, DACO: 10.2.3.3(D)
- 3366336 2022, Delaro Complete Fungicide (Reg. No. 34095) Additional data and rationale to support tar spot control in corn, DACO: 10.1,10.2.2,10.2.3.1
- 3366338 2022, Delaro Complete Fungicide (Reg. No. 34095) Additional data and rationale to support tar spot control in corn, DACO: 10.2.3.3(D)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2022

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9